

Le débat à la Chambre sur la politique extérieure

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Par ailleurs, beaucoup de députés, dont quelques-uns hostiles au gouvernement, déclarent que la sauvegarde de la situation financière était la mission première du Parlement, il fallait avant tout, étant donné la crise des affaires, voter le budget. De nombreux radicaux ajoutaient qu'il ne serait pas logique de renverser un ministère et le parti compte cinq de ses membres, et que ceux-ci auraient dû donner leur démission d'office.

M. PIERRE LAVAL, député de la Seine, dit qu'il ne faut pas négliger l'impression produite par le discours de M. Paul REYNAUD. Le député de Paris affirme qu'il faut aujourd'hui choisir entre l'Italie en rupture de pacte et l'Angleterre qui nous a promis. Les deux tiers de la Chambre applaudissent l'orateur.

Et les commentaires reprennent de plus belle. Nombreux étaient ceux qui, abandonnant leur optimisme du début, craignant un vote final hostile au gouvernement.

Mais quand la séance fut levée, la fièvre était tombée. Le dernier écho enregistré à cette heure tardive contenait moins de pessimisme. On ne comptait plus les voix qui pourraient recueillir le Cabinet LAVAL. Tout le monde s'attendait à dire ce que l'on avait pensé lili Co fut le mot de la fin.

LA SÉANCE

Paris, 27. — Les tribunes et galeries publiques sont comblées lorsque M. Fernand BOUISSEON monte, à 18 heures, à son fauteuil. Les députés, qui étaient demeurés dans les couloirs à commenter les événements, se hâtent de venir occuper leur place. La séance est ouverte à 18 h. 10.

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation sur la politique extérieure du gouvernement.

Avant de donner la parole à M. Pierre Laval, président du Conseil, le président fait connaître les décisions de la conférence des présidents pour réduire à huit le nombre des interpellateurs et renvoyer à demain matin et après-midi la suite du débat.

Des mouvements divers accueillent la communication du président de la Chambre qui, cependant, ne rencontre pas d'opposition.

Le président donne la parole à M. Pierre Laval.

LA DÉCLARATION DE M. PIERRE LAVAL

M. Pierre LAVAL rappelle qu'il y a dix jours il a exposé son projet, soucieux de mettre rapidement fin au conflit italo-éthiopien, il s'est concerté avec le gouvernement britannique pour soumettre des propositions de conciliation à la Société des Nations. Depuis, de graves événements se sont produits : sir Samuel Hoare a démissionné, les propositions de Paris ont été considérées comme mortes, le gouvernement italien n'a pas apporté l'engagement et la compréhension que nous étions en droit d'attendre.

M. P. LAVAL insiste sur la question qui se pose de savoir si j'ai bien servi les intérêts de mon pays, si j'ai manqué aux engagements que la France a contractés vis-à-vis de la S. D. N., et si j'ai compris les sanctions pétrolières.

A ce sujet, il dit à Paris, ni à Genève, je n'ai manqué à mes engagements.

J'ai tout fait pour faire prévaloir des solutions pacifiques

M. Pierre LAVAL. — En exécution de l'article 16 du pacte, je n'ai pas hésité à faire connaître les propositions de conciliation que j'ai faites à la Grande-Bretagne, l'engagement de se porter à son aide sur mer, sur terre et dans les airs, si elle venait à être attaquée par l'Italie à l'occasion de l'application des sanctions pétrolières.

M. Pierre LAVAL rappelle que la déclaration faite alors à l'ambassadeur de Grande-Bretagne, confirmée depuis à Paris à sir Samuel Hoare lui-même, je tiens, pour sauvegarder la confiance que j'ai pu susciter à ce sujet dans l'opinion internationale, à la renouveler publiquement.

J'ai le sentiment d'avoir assumé ainsi de lourdes responsabilités. Elles sont d'ailleurs la conséquence inévitable du pacte. Elles m'imposent donc le devoir de tout essayer pour détendre l'atmosphère entre la Grande-Bretagne et l'Italie. Pourquoi n'avoir pas eu plus de crainte, ma hantise d'un incident comme l'histoire en offre tant d'exemples, et qui pourrait entraîner notre pays dans une guerre que je ne fais que pour éviter.

Plus les obligations auxquelles le pacte nous astreint étaient rigoureuses et plus je me sentais tenu de ne rien négliger pour faire prévaloir un règlement pacifique.

M. Laval rappelle les déclarations de sir Samuel Hoare à la Chambre des Communes sur les conséquences de l'application des sanctions pétrolières.

Sir Samuel Hoare, en un langage émouvant, a justifié son action (Applaudissements). Les propositions de Paris sont mortes, mais la voie de conciliation reste ouverte.

M. Laval rappelle que les Comités de Genève poursuivent à travers les années, le respect de la loi internationale impose, mais cette loi a été prévue pour éviter la guerre pour en limiter les effets. (Vifs applaudissements.)

M. Pierre Laval montre que le covènement a fait un devoir de poursuivre les négociations.

M. RAMETTE. — Mais pas de donner une prime à l'agression.

Je persévérerai dans une action ferme en faveur de la paix

M. P. LAVAL. — Le grief le plus sérieux est que la France, pour sa sécurité, compte sur la S. D. N. Celle-ci doit être universelle. Mais l'Allemagne et le Japon s'en sont retirés. Ce n'est pas une raison pour méconnaître son principe d'universalité. La S. D. N. elle-même n'a cessé de reconnaître que ses possibilités sont limitées, que l'application de l'article 16 reste aléatoire. Il s'agit aujourd'hui d'épargner à l'Europe l'aggravation d'une crise dangereuse sans porter atteinte aux principes de la S. D. N.

Personne ne peut nier que la collaboration franco-britannique soit une garantie essentielle de la sécurité en Europe. Je n'ai rien fait pour affaiblir cette collaboration. Une première tentative de conciliation n'a pas réussi. Je persévérerai, quoi qu'il arrive, dans une action ferme en faveur de la paix. (Vifs appl. droite, centre et div. bancs.)

M. BLUM ACCUSE M. LAVAL D'AVOIR FAIT UNE POLITIQUE PERSONNELLE

M. Léon BLUM, le premier interpellateur, à la parole. Il est applaudi par ses amis politiques. Il accuse M. Laval d'avoir fait une politique personnelle.

M. Laval dans sa déclaration n'a fait qu'employer le pronom « Je ».

Comme M. Léon Blum déclare : « Je pense quant à moi... », on l'interrompt à droite. « Je... ».

M. BLUM. — Je dirai maintenant : Nous (rires et exclamations).

M. Léon Blum accuse M. Laval d'avoir fait une politique personnelle. Le président du Conseil n'a pas réussi, il doit

supporter le poids de son insuccès. Aujourd'hui en effet les propositions Franco-Anglaises sont complètement mortes. L'Angleterre a retiré sa signature. De tout ce qui existait il y a 10 jours, il ne reste que des échos et il reste M. Laval. (App. extr. gauche.)

C'est à ce point que surprenant en cette séance si attendue d'ici pour M. Blum, d'y voir M. Laval.

L'orateur reproche ensuite au Président du Conseil d'avoir repris dans sa déclaration le thème de son discours de mardi dernier : Ou ma politique ou la guerre. Il déclare que les socialistes ne veulent pas se démettre de leur rôle sacré pour eux : la Paix (App. gauche et extrême gauche.)

Cette politique de Paix est l'œuvre des socialistes qui la forgent depuis 15 ans sous les menaces et les outrages. M. DIGNAC interrompt. Ses amis du Centre l'applaudissent et ses paroles se perdent dans le bruit.

Les socialistes protestent véhémentement parce que leur orateur est souvent interrompu.

Le président ramène le calme.

M. BLUM dit que les socialistes ont le droit de rappeler que c'est par amour de la Paix qu'ils défendent les libertés démocratiques. La dictature, on l'a eue, c'est la guerre, la loi internationale, c'est la guerre. On ne peut, à son avis, exclure le recours à la force pour réduire l'agresseur tant que le désarmement n'est pas réalisé. Il faut donc admettre le risque de guerre. La France ne saurait prendre des assurances contre les risques de guerre contre elle sans prendre sa part contre les risques d'un état de fait par la S. D. N. est attaqué.

M. MONTIGNY. — Il faut aller alors jusqu'au vote des crédits militaires (applaud. centre et droite, exclamations extrême gauche.)

M. BLUM déclare que jamais il n'a été question d'appliquer à l'agresseur des sanctions militaires. A son avis, dans le conflit italo-éthiopien, il n'y a pas de danger de guerre possible, si tous les Etats sont fermement résolus à remplir leurs obligations envers la S. D. N. il n'y a danger que s'il y a doute sur la fidélité au pacte. La faute imparable du Gouvernement Français est d'avoir fait naître ce doute (Applaud. extrême gauche ; exclamations à droite et centre droit).

M. Léon Blum, le seul risque réel à l'heure présente c'est le réarmement de l'Allemagne. Pour s'opposer à ce danger il convient soit de coaliser des forces pour armer, même en cas de victoire de l'Allemagne. C'est l'appui sans réserve de la Russie Soviétique et de la Grande-Bretagne qui constitue la meilleure sauvegarde de notre sécurité. Actuellement l'Allemagne attend la fin du conflit italo-éthiopien. Elle veut savoir si la S. D. N. tiendra ou non. Quand on travaille à dissocier les éléments de la sécurité collective, on travaille contre la sécurité collective.

Pour M. Blum, M. Laval reste l'homme qui a créé l'atmosphère de menace de guerre. La France par sa voix dénuée de la débilité française n'a pas fait valoir ses idées. Mais maintenant toutes les puissances pacifiques se trouvent découragées. Toutes les petites puissances ont été rejetées soit du côté de l'Angleterre soit du côté de la France, du côté de l'Allemagne.

« Une faute impardonnable »

A la reprise, M. Blum poursuivant son interpellation s'élève contre la campagne faite dans le pays selon laquelle la S. D. N., est la guerre, la loi internationale, c'est la guerre. On ne peut, à son avis, exclure le recours à la force pour réduire l'agresseur tant que le désarmement n'est pas réalisé. Il faut donc admettre le risque de guerre. La France ne saurait prendre des assurances contre les risques de guerre contre elle sans prendre sa part contre les risques d'un état de fait par la S. D. N. est attaqué.

M. MONTIGNY. — Il faut aller alors jusqu'au vote des crédits militaires (applaud. centre et droite, exclamations extrême gauche.)

M. BLUM déclare que jamais il n'a été question d'appliquer à l'agresseur des sanctions militaires. A son avis, dans le conflit italo-éthiopien, il n'y a pas de danger de guerre possible, si tous les Etats sont fermement résolus à remplir leurs obligations envers la S. D. N. il n'y a danger que s'il y a doute sur la fidélité au pacte. La faute imparable du Gouvernement Français est d'avoir fait naître ce doute (Applaud. extrême gauche ; exclamations à droite et centre droit).

« Nous demandons à la Chambre de révoquer le mandataire infidèle »

M. Léon BLUM. — Four vous, M. le Président du Conseil, vous finirez peut-être par soulever en Italie elle-même, plus de ressentiments qu'elle n'en aura pour l'Angleterre elle-même, si, entrainé par l'engrenage des sanctions, vous envenimez les relations italo-françaises.

M. Pierre Laval croit sincèrement avoir assuré la paix, avoir travaillé pour elle, mais la paix il faut la vouloir. Vous avez ramené les grandes idées de sécurité de paix et de sécurité collective, mais les protestations à droite et au centre dr.)

M. AUBERT. — Vous oubliez que M. Pierre Laval représente la France (applaud. à droite, au centre et divers bancs.)

M. Léon BLUM. — Nous demandons à la Chambre de faire ce qu'il faut la S. D. N. de révoquer le mandataire infidèle (applaud. à gauche et extrême gauche.)

M. TAITTINGER RÉCLAME UNE CONSULTATION ÉLECTORALE

M. Pierre TAITTINGER (Paris), Fédération Républicaine, succède à la tribune à M. Blum.

— Nous sommes, dit-il, arrivés à une heure extrêmement grave. Il s'agit de savoir ce que seront demain les relations entre l'Italie, la Grande-Bretagne et la France.

M. Taittinger interpelle sur les mesures que le Gouvernement compte prendre pour maintenir intacts les liens qui nous unissent à l'Angleterre et à l'Italie et à assurer que les événements en cours, la stricte neutralité de la France.

M. Pierre TAITTINGER. — Il y a eu une incompréhension grave à un certain moment entre l'opinion publique et l'opinion française, au sujet de leur politique africaine, non seulement pour l'Abyssinie, mais aussi pour le Transvaal.

Le député de Paris rappelle qu'un homme a tenu aloce un langage de sagesse disant qu'il ne fallait pas creuser un fossé entre la France et l'Angleterre qui auraient à se battre ensemble. Cet homme c'était Paul Drouot (Applaudissements). D'ailleurs n'importe quel homme d'Etat qui représente l'Angleterre, le député de Paris voit se profiler les navires anglais coulés pendant la guerre, les 55.000 anglais tués, les 200.000 tombés chez nous pour la civilisation. (Vifs appl.)

M. Taittinger se demande si, sans la neutralité italienne en 1914, nous aurions pu opérer le redressement de la Marne après la bataille de Charleroi. (Applaudissements.)

M. YVON DELBOS ESTIME QUE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT A ÉCHOUÉ

M. YVON DELBOS, président du groupe parlementaire Radical-Socialiste, interpelle le gouvernement sur sa politique extérieure. Il estime que celle-ci n'est pas suffisamment orientée dans le sens du pacte de la S. D. N. et de la sécurité collective.

M. Yvon DELBOS. — Nous considérons que cette politique, telle qu'elle est écartée de la S. D. N. a échoué et nous pourrions franchement, l'Allemagne s'est réjouie de voir la France et l'Angleterre sur le point de se désunir. C'est l'application de « Mein Kampf ».

M. Yvon Delbos rappelle l'œuvre de Briand (Appl. cent. gau. et extr. gau.).

— Les traités ne doivent plus être déchirés comme des chiffons de papier. La guerre n'a plus été déclarée. Nous avons prouvé à tous les degrés de la victoire que nous soutenons c'est celle qui a été pratiquée par les Gouvernements depuis 1919.

M. Yvon Delbos évoque l'œuvre de Briand (Appl. cent. gau. et extr. gau.).

— Les traités ne doivent plus être déchirés comme des chiffons de papier. La guerre n'a plus été déclarée. Nous avons prouvé à tous les degrés de la victoire que nous soutenons c'est celle qui a été pratiquée par les Gouvernements depuis 1919.

« Il faut payer pour avoir obtenu la sécurité collective »

M. REYNAUD. — Pourquoi Mussolini a-t-il refusé quatre fois les offres de la paix. Pourquoi au lendemain des propositions de Paris, Mussolini n'a-t-il pas répondu oui, mais a-t-il préconisé le discours de Fontini ? C'est parce qu'il y a opposition profonde entre la doctrine de Genève et la doctrine fasciste. C'est l'Italie elle-même qui nous somme de choisir. A la Chambre des Communes, Sir Samuel et un député de l'opposition nous ont reproché de ne pas nous prononcer franchement. L'Allemagne s'est réjouie de voir la France et l'Angleterre sur le point de se désunir. C'est l'application de « Mein Kampf ».

M. Yvon Delbos rappelle l'œuvre de Briand (Appl. cent. gau. et extr. gau.).

— Les traités ne doivent plus être déchirés comme des chiffons de papier. La guerre n'a plus été déclarée. Nous avons prouvé à tous les degrés de la victoire que nous soutenons c'est celle qui a été pratiquée par les Gouvernements depuis 1919.

M. MAXENCE BIBIÉ CRITIQUE L'ACCORD LAVAL-HOARE

Séance reprise à 20 heures.

M. Maxence BIBIÉ développe son interpellation. La politique du gouvernement est une politique de compromis dans son action agressive contre l'Ethiopie. L'orateur reproche au gouvernement français d'avoir résisté à plusieurs reprises à l'application de nouvelles sanctions.

M. PÉRI ATTAQUE LA POLITIQUE DE M. LAVAL

M. PÉRI estime que M. Laval a dévalué la politique suivie par ses prédécesseurs. Il reproche à M. Laval d'avoir favorisé l'Italie, condamnée par la S. D. N., en écoutant les suggestions de son ambassadeur et sans consulter l'ambassadeur d'Ethiopie. Il reproche à M. Laval d'avoir écarté les sanctions. Le député estime que c'est le gouvernement français qui a créé le danger de guerre.

M. PÉRI lui répond qu'en ce qui concerne la durée des engagements pour un accord naval, la France ne pourra le faire que pour un temps extrêmement limité. (Appl.)

La suite du débat est renvoyée à demain matin neuf heures.

UN DEMI-LITRE DE VIN AUX SOLDATS

La Chambre adopte une proposition de résolution tendant à inviter le gouvernement à porter au minimum à un demi-litre la ration journalière de vin dans l'armée. Séance levée à 22 heures.

LE DÉBAT BUDGÉTAIRE AU RENAISSANCE

LIRE EN 6^{me} PAGE :

LE MARI MEURTIER RESTE INTROUVABLE

Les membres de la famille de Mme Baurin-Hibon sont venus hier à Houplines et ont décidé de transférer le corps de la victime à Aveluy-lez-Esoin (Pas-de-Calais).

Les démarches nécessaires ont été faites à la préfecture pour obtenir l'autorisation de transfert et le corps devait partir vendredi soir ou samedi matin. Quand le meurtrier, il est toujours introuvable.

M. THELLIER DÉFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. THELLIER exprime l'avis de ses amis de la majorité approuvant la politique du gouvernement. (Appl.)

— La question qui se pose à la Chambre est de savoir s'il est possible d'être fidèle au pacte de la S. D. N. et à la coopération franco-anglaise sans risquer une guerre avec l'Italie à propos de son conflit avec l'Ethiopie. (Vifs appl. droite et centre.)

La question se pose aussi de savoir si la France peut concilier la défense des grands intérêts du monde

M. PAUL REYNAUD SE PRONONCE POUR LA POLITIQUE DE LA S. D. N.

M. REYNAUD interrompt. Il se demande comment se pose pour l'Europe le vrai problème de la paix. Contre qui l'Allemagne arme-t-elle ? L'orateur rappelle certains passages de « Mein Kampf ». Il est dit notamment que l'Allemagne doit s'opposer à une entente entre l'Angleterre et la France pour ne pas tomber dans l'isolement. L'Allemagne n'a pas oublié qu'elle a succombé en 1918

M. THELLIER DÉFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. THELLIER exprime l'avis de ses amis de la majorité approuvant la politique du gouvernement. (Appl.)

— La question qui se pose à la Chambre est de savoir s'il est possible d'être fidèle au pacte de la S. D. N. et à la coopération franco-anglaise sans risquer une guerre avec l'Italie à propos de son conflit avec l'Ethiopie. (Vifs appl. droite et centre.)

La question se pose aussi de savoir si la France peut concilier la défense des grands intérêts du monde

M. THELLIER DÉFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. THELLIER exprime l'avis de ses amis de la majorité approuvant la politique du gouvernement. (Appl.)

— La question qui se pose à la Chambre est de savoir s'il est possible d'être fidèle au pacte de la S. D. N. et à la coopération franco-anglaise sans risquer une guerre avec l'Italie à propos de son conflit avec l'Ethiopie. (Vifs appl. droite et centre.)

La question se pose aussi de savoir si la France peut concilier la défense des grands intérêts du monde

M. THELLIER DÉFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. THELLIER exprime l'avis de ses amis de la majorité approuvant la politique du gouvernement. (Appl.)

— La question qui se pose à la Chambre est de savoir s'il est possible d'être fidèle au pacte de la S. D. N. et à la coopération franco-anglaise sans risquer une guerre avec l'Italie à propos de son conflit avec l'Ethiopie. (Vifs appl. droite et centre.)

La question se pose aussi de savoir si la France peut concilier la défense des grands intérêts du monde

M. THELLIER DÉFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. THELLIER exprime l'avis de ses amis de la majorité approuvant la politique du gouvernement. (Appl.)

— La question qui se pose à la Chambre est de savoir s'il est possible d'être fidèle au pacte de la S. D. N. et à la coopération franco-anglaise sans risquer une guerre avec l'Italie à propos de son conflit avec l'Ethiopie. (Vifs appl. droite et centre.)

La question se pose aussi de savoir si la France peut concilier la défense des grands intérêts du monde

M. THELLIER DÉFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. THELLIER exprime l'avis de ses amis de la majorité approuvant la politique du gouvernement. (Appl.)

— La question qui se pose à la Chambre est de savoir s'il est possible d'être fidèle au pacte de la S. D. N. et à la coopération franco-anglaise sans risquer une guerre avec l'Italie à propos de son conflit avec l'Ethiopie. (Vifs appl. droite et centre.)

La question se pose aussi de savoir si la France peut concilier la défense des grands intérêts du monde

M. THELLIER DÉFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. THELLIER exprime l'avis de ses amis de la majorité approuvant la politique du gouvernement. (Appl.)

— La question qui se pose à la Chambre est de savoir s'il est possible d'être fidèle au pacte de la S. D. N. et à la coopération franco-anglaise sans risquer une guerre avec l'Italie à propos de son conflit avec l'Ethiopie. (Vifs appl. droite et centre.)

La question se pose aussi de savoir si la France peut concilier la défense des grands intérêts du monde

M. THELLIER DÉFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. THELLIER exprime l'avis de ses amis de la majorité approuvant la politique du gouvernement. (Appl.)

— La question qui se pose à la Chambre est de savoir s'il est possible d'être fidèle au pacte de la S. D. N. et à la coopération franco-anglaise sans risquer une guerre avec l'Italie à propos de son conflit avec l'Ethiopie. (Vifs appl. droite et centre.)

La question se pose aussi de savoir si la France peut concilier la défense des grands intérêts du monde

M. THELLIER DÉFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. THELLIER exprime l'avis de ses amis de la majorité approuvant la politique du gouvernement. (Appl.)

— La question qui se pose à la Chambre est de savoir s'il est possible d'être fidèle au pacte de la S. D. N. et à la coopération franco-anglaise sans risquer une guerre avec l'Italie à propos de son conflit avec l'Ethiopie. (Vifs appl. droite et centre.)

La question se pose aussi de savoir si la France peut concilier la défense des grands intérêts du monde

M. THELLIER DÉFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. THELLIER exprime l'avis de ses amis de la majorité approuvant la politique du gouvernement. (Appl.)

— La question qui se pose à la Chambre est de savoir s'il est possible d'être fidèle au pacte de la S. D. N. et à la coopération franco-anglaise sans risquer une guerre avec l'Italie à propos de son conflit avec l'Ethiopie. (Vifs appl. droite et centre.)

La question se pose aussi de savoir si la France peut concilier la défense des grands intérêts du monde

M. THELLIER DÉFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. THELLIER exprime l'avis de ses amis de la majorité approuvant la politique du gouvernement. (Appl.)

— La question qui se pose à la Chambre est de savoir s'il est possible d'être fidèle au pacte de la S. D. N. et à la coopération franco-anglaise sans risquer une guerre avec l'Italie à propos de son conflit avec l'Ethiopie. (Vifs appl. droite et centre.)

La question se pose aussi de savoir si la France peut concilier la défense des grands intérêts du monde

M. THELLIER DÉFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. THELLIER exprime l'avis de ses amis de la majorité approuvant la politique du gouvernement. (Appl.)

— La question qui se pose à la Chambre est de savoir s'il est possible d'être fidèle au pacte de la S. D. N. et à la coopération franco-anglaise sans risquer une guerre avec l'Italie à propos de son conflit avec l'Ethiopie. (Vifs appl. droite et centre.)

La question se pose aussi de savoir si la France peut concilier la défense des grands intérêts du monde

à une coalition contre elle des principaux peuples du monde.

M. REYNAUD. — La Politique allemande actuelle n'a autre but que de plaire à l'Angleterre et de détacher cette dernière de la France alors que notre entente avec l'Angleterre est la clef de voûte de la paix (Vifs applaudissements). Il est indispensable de dire halte à l'agresseur quel qu'il soit. Le peuple anglais a été inquiet des armements de l'Allemagne et il a vu dans la S. D. N. le moyen de procurer la paix au monde (Applaudissements nombreux bancs.)

« On a mal jugé l'attitude anglaise »

Nous n'avons pas compris la chance que nous offrait le destin. L'Allemagne avait perdu la partie. A ce moment le conflit a éclaté. On a mal jugé l'attitude anglaise. L'Angleterre avait intérêt à mettre fin à cette situation mais le peuple a déferlé. Au-dessus des intérêts matériels de l'empire, il a placé une idée morale et le gouvernement a perdu la partie. Les membres de l'Accord Laval-Hoare semblent à ce peuple anglais comme une prime à l'agresseur. La politique traditionnelle de la France a toujours été de venir au secours d'un peuple menacé.

M. Reynaud rappelle les paroles de Sir Samuel Hoare justifiant son accord avec M. Laval par le fait que l'Angleterre avait été seule à amener des forces en Abyssinie sans qu'une guerre soit entraînée la ruine de la S. D. N.

— Certes, l'admission à la S. D. N. de l'Abyssinie est une erreur, mais nous en sommes responsables avec l'Italie. C'est une erreur de croire que l'on peut résoudre un problème au moyen d'un graphique italien en lui donnant des territoires africains.

M. Reynaud proclame son amitié pour le peuple italien dont il vante les hautes qualités (Applaudissements nombreux bancs.)

Des élections immédiates

M. Pierre Taittinger rappelle que l'on n'avait pas tenu certaines promesses coloniales faites pendant la guerre à l'Italie et que le gouvernement de M. Laval qui tint les promesses de la France (Excl. extr. gau.).

Le député de Paris déclare que l'Italie a été aujourd'hui atteinte dans son amour-propre, il rappelle qu'il y a eu le 20 octobre, M. Blum, dans le « Populaire », a envisagé la guerre comme indispensable contre l'agresseur.

M. Pierre TAITTINGER. — Nous ne voulons pas voir demain la France seule en face d'un agresseur. Pour appliquer des sanctions militaires, il faudra rendre la responsabilité de mobiliser des classes. Prendrez-vous cette responsabilité ? Nous, nous ne la prendrons pas (Vives appl. extr. g. et bancs communistes.)

M. Pierre Taittinger demande des élections immédiates d'ici six semaines pour que le peuple de France réponde lui-même et choisisse entre les théories socialistes et celles de ses amis (Appl. dr., cent., extr. gauche.)

M. YVON DELBOS ESTIME QUE LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT A ÉCHOUÉ

M. YVON DELBOS, président du groupe parlementaire Radical-Socialiste, interpelle le gouvernement sur sa politique extérieure. Il estime que celle-ci n'est pas suffisamment orientée dans le sens du pacte de la S. D. N. et de la sécurité collective.

M. Yvon DELBOS. — Nous considérons que cette politique, telle qu'elle est écartée de la S. D. N. a échoué et nous pourrions franchement, l'Allemagne s'est réjouie de voir la France et l'Angleterre sur le point de se désunir. C'est l'application de « Mein Kampf ».

M. Yvon Delbos rappelle l'œuvre de Briand (Appl. cent. gau. et extr. gau.).

— Les traités ne doivent plus être déchirés comme des chiffons de papier. La guerre n'a plus été déclarée. Nous avons prouvé à tous les degrés de la victoire que nous soutenons c'est celle qui a été pratiquée par les Gouvernements depuis 1919.

M. MAXENCE BIBIÉ CRITIQUE L'ACCORD LAVAL-HOARE

Séance reprise à 20 heures.

M. Maxence BIBIÉ développe son interpellation. La politique du gouvernement est une politique de compromis dans son action agressive contre l'Ethiopie. L'orateur reproche au gouvernement français d'avoir résisté à plusieurs reprises à l'application de nouvelles sanctions.

M. PÉRI ATTAQUE LA POLITIQUE DE M. LAVAL

M. PÉRI estime que M. Laval a dévalué la politique suivie par ses prédécesseurs. Il reproche à M. Laval d'avoir favorisé l'Italie, condamnée par la S. D. N., en écoutant les suggestions de son ambassadeur et sans consulter l'ambassadeur d'Ethiopie. Il reproche à M. Laval d'avoir écarté les sanctions. Le député estime que c'est le gouvernement français qui a créé le danger de guerre.

M. PÉRI lui répond qu'en ce qui concerne la durée des engagements pour un accord naval, la France ne pourra le faire que pour un temps extrêmement limité. (Appl.)

La suite du débat est renvoyée à demain matin neuf heures.

UN DEMI-LITRE DE VIN AUX SOLDATS

La Chambre adopte une proposition de résolution tendant à inviter le gouvernement à porter au minimum à un demi-litre la ration journalière de vin dans l'armée. Séance levée à 22 heures.

LE DÉBAT BUDGÉTAIRE AU RENAISSANCE

LIRE EN 6^{me} PAGE :

LE MARI MEURTIER RESTE INTROUVABLE

Les membres de la famille de Mme Baurin-Hibon sont venus hier à Houplines et ont décidé de transférer le corps de la victime à Aveluy-lez-Esoin (Pas-de-Calais).

Les démarches nécessaires ont été faites à la préfecture pour obtenir l'autorisation de transfert et le corps devait partir vendredi soir ou samedi matin. Quand le meurtrier, il est toujours introuvable.

M. THELLIER DÉFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. THELLIER exprime l'avis de ses amis de la majorité approuvant la politique du gouvernement. (Appl.)

— La question qui se pose à la Chambre est de savoir s'il est possible d'être fidèle au pacte de la S. D. N. et à la coopération franco-anglaise sans risquer une guerre avec l'Italie à propos de son conflit avec l'Ethiopie. (Vifs appl. droite et centre.)

La question se pose aussi de savoir si la France peut concilier la défense des grands intérêts du monde

M. THELLIER DÉFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. THELLIER exprime l'avis de ses amis de la majorité approuvant la politique du gouvernement. (Appl.)

— La question qui se pose à la Chambre est de savoir s'il est possible d'être fidèle au pacte de la S. D. N. et à la coopération franco-anglaise sans risquer une guerre avec l'Italie à propos de son conflit avec l'Ethiopie. (Vifs appl. droite et centre.)

La question se pose aussi de savoir si la France peut concilier la défense des grands intérêts du monde

M. THELLIER DÉFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. THELLIER exprime l'avis de ses amis de la majorité approuvant la politique du gouvernement. (Appl.)

— La question qui se pose à la Chambre est de savoir s'il est possible d'être fidèle au pacte de la S. D. N. et à la coopération franco-anglaise sans risquer une guerre avec l'Italie à propos de son conflit avec l'Ethiopie. (Vifs appl. droite et centre.)

La question se pose aussi de savoir si la France peut concilier la défense des grands intérêts du monde

M. THELLIER DÉFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. THELLIER exprime l'avis de ses amis de la majorité approuvant la politique du gouvernement. (Appl.)

— La question qui se pose à la Chambre est de savoir s'il est possible d'être fidèle au pacte de la S. D. N. et à la coopération franco-anglaise sans risquer une guerre avec l'Italie à propos de son conflit avec l'Ethiopie. (Vifs appl. droite et centre.)

La question se pose aussi de savoir si la France peut concilier la défense des grands intérêts du monde

M. THELLIER DÉFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. THELLIER exprime l'avis de ses amis de la majorité approuvant la politique du gouvernement. (Appl.)

— La question qui se pose à la Chambre est de savoir s'il est possible d'être fidèle au pacte de la S. D. N. et à la coopération franco-anglaise sans risquer une guerre avec l'Italie à propos de son conflit avec l'Ethiopie. (Vifs appl. droite et centre.)

La question se pose aussi de savoir si la France peut concilier la défense des grands intérêts du monde

M. THELLIER DÉFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. THELLIER exprime l'avis de ses amis de la majorité approuvant la politique du gouvernement. (Appl.)

— La question qui se pose à la Chambre est de savoir s'il est possible d'être fidèle au pacte de la S. D. N. et à la coopération franco-anglaise sans risquer une guerre avec l'Italie à propos de son conflit avec l'Ethiopie. (Vifs appl. droite et centre.)

La question se pose aussi de savoir si la France peut concilier la défense des grands intérêts du monde

M. THELLIER DÉFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. THELLIER exprime l'avis de ses amis de la majorité approuvant la politique du gouvernement. (Appl.)

— La question qui se pose à la Chambre est de savoir s'il est possible d'être fidèle au pacte de la S. D. N. et à la coopération franco-anglaise sans risquer une guerre avec l'Italie à propos de son conflit avec l'Ethiopie. (Vifs appl. droite et centre.)

La question se pose aussi de savoir si la France peut concilier la défense des grands intérêts du monde

M. THELLIER DÉFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. THELLIER exprime l'avis de ses amis de la majorité approuvant la politique du gouvernement. (Appl.)

— La question qui se pose à la Chambre est de savoir s'il est possible d'être fidèle au pacte de la S. D. N. et à la coopération franco-anglaise sans risquer une guerre avec l'Italie à propos de son conflit avec l'Ethiopie. (Vifs appl. droite et centre.)

La question se pose aussi de savoir si la France peut concilier la défense des grands intérêts du monde

M. THELLIER DÉFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. THELLIER exprime l'avis de ses amis de la majorité approuvant la politique du gouvernement. (Appl.)

— La question qui se pose à la Chambre est de savoir s'il est possible d'être fidèle au pacte de la S. D. N. et à la coopération franco-anglaise sans risquer une guerre avec l'Italie à propos de son conflit avec l'Ethiopie. (Vifs appl. droite et centre.)

La question se pose aussi de savoir si la France peut concilier la défense des grands intérêts du monde

M. THELLIER DÉFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. THELLIER exprime l'avis de ses amis de la majorité approuvant la politique du gouvernement. (Appl.)

— La question qui se pose à la Chambre est de savoir s'il est possible d'être fidèle au pacte de la S. D. N. et à la coopération franco-anglaise sans risquer une guerre avec l'Italie à propos de son conflit avec l'Ethiopie. (Vifs appl. droite et centre.)

La question se pose aussi de savoir si la France peut concilier la défense des grands intérêts du monde

M. THELLIER DÉFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. THELLIER exprime l'avis de ses amis de la majorité approuvant la politique du gouvernement. (Appl.)

— La question qui se pose à la Chambre est de savoir s'il est possible d'être fidèle au pacte de la S. D. N. et à la coopération franco-anglaise sans risquer une guerre avec l'Italie à propos de son conflit avec l'Ethiopie. (Vifs appl. droite et centre.)

La question se pose aussi de savoir si la France peut concilier la défense des grands intérêts du monde

M. THELLIER DÉFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. THELLIER exprime l'avis de ses amis de la majorité approuvant la politique du gouvernement. (Appl.)

— La question qui se pose à la Chambre est de savoir s'il est possible d'être fidèle au pacte de la S. D. N. et à la coopération franco-anglaise sans risquer une guerre avec l'Italie à propos de son conflit avec l'Ethiopie. (Vifs appl. droite et centre.)

La question se pose aussi de savoir si la France peut concilier la défense des grands intérêts du monde

M. THELLIER DÉFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. THELLIER exprime l'avis de ses amis de la majorité approuvant la politique du gouvernement. (Appl.)

— La question qui se pose à la Chambre est de savoir s'il est possible d'être fidèle au pacte de la S. D. N. et à la coopération franco-anglaise sans risquer une guerre avec l'Italie à propos de son conflit avec l'Ethiopie. (Vifs appl. droite et centre.)

La question se pose aussi de savoir si la France peut concilier la défense des grands intérêts du monde

M. THELLIER DÉFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. THELLIER exprime l'avis de ses amis de la majorité approuvant la politique du gouvernement. (Appl.)

— La question qui se pose à la Chambre est de savoir s'il est possible d'être fidèle au pacte de la S. D. N. et à la coopération franco-anglaise sans risquer une guerre avec l'Italie à propos de son conflit avec l'Ethiopie. (Vifs appl. droite et centre.)

La question se pose aussi de savoir si la France peut concilier la défense des grands intérêts du monde

M. THELLIER DÉFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. THELLIER exprime l'avis de ses amis de la majorité approuvant la politique du gouvernement. (Appl.)

— La question qui se pose à la Chambre est de savoir s'il est possible d'être fidèle au pacte de la S. D. N. et à la coopération franco-anglaise sans risquer une guerre avec l'Italie à propos de son conflit avec l'Ethiopie. (Vifs appl. droite et centre.)

La question se pose aussi de savoir si la France peut concilier la défense des grands intérêts du monde

M. THELLIER DÉFEND LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. THELLIER exprime l'avis de ses amis de la majorité approuvant la politique du gouvernement. (Appl.)

— La question qui se pose à la Chambre est de savoir s'il est possible d'être fidèle au pacte de la S. D. N. et à la coopération franco-anglaise sans risquer une guerre avec l'Italie à propos de son conflit avec